



FORMATION EN PRÉSENTIEL

R366 - CONDUITE DES CHARIOTS ÉLECTRIQUES À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Dernière mise à jour le 12/04/2021.

OBJECTIF

Conduire en sécurité les chariots électriques à conducteur accompagnant

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité
- Connaître les dispositions légales et règlementaires
- Maîtriser les manœuvres et les vérifications des chariots électriques à conducteur accompagnant

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à utiliser des chariots électriques à conducteur accompagnant

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités : Plan de développement des compétences, inscription libre

Délais d'accès : Nos formations sont accessibles

dans un délai moyen de 15 jours

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprise

Tarif	A PARTIR DE 200€/JOUR/APPRENANT
Réf.	R366 - 14H
Contact	0562061167 commercial@pica-formation.com www.pica-consultant.fr

PRÉ-REQUIS

- Apte médicalement à la conduite des chariots électriques à conducteur accompagnant
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Avoir ses équipements de protection individuelle

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation,

jeux de rôles

Moyens : Vidéoprojecteur, paperboard, livrets pédagogiques

nécessaires à la formation



Autres formations professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 8 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)





PROGRAMME

Théorie-Pratique: 1er jour

I Présentation

- Formateur/Stagiaires
- Attentes des stagiaires

II Règlementation

- Dispositions législatives et règlementaires
- Partenaires de la prévention
- Droits, obligations et responsabilités

III Les chariots électriques à conducteur accompagnant

- Les différents types de chariots
- Description et équipements
- Technologie

IV Les règles de sécurité

- Règles de stabilité
- Risques liés à l'environnement et à l'utilisation
- Maintenance

V Les règles d'utilisation des chariots

• Prise et fin de poste

• Les règles de conduite, de stockage et de circulation

VI Vérifications

- Avant mise ou remise en service
- Visites générales périodiques

Evaluation: 2ème jour

Théorie:

- Réglementation, les partenaires de la prévention, devoirs et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des chariots
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques relatifs à l'utilisation des chariots automoteurs

Pratique:

- La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des chariots et les essais
- Les manœuvres en sécurité: conduite et circulation dans divers contextes
- Manœuvres de stockage, de gerbage et dégerbage
- Fin de poste et maintenance

LES PLUS

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Intervenant référencé PICA CONSULTANT	Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, Évaluation pratique grâce à des mises en situation, Évaluation théorique de la formation grâce à un QCM	Attestation de Formation